

mars 1856, et 113,000 personnes sont parties ainsi, sans daigner en prévenir le gouvernement.

Dans l'espace de dix ans, de 1862 à 1872, l'émigration britannique s'élevait à 876,000 Irlandais, 687,000 Anglais, et 167,000 Ecosais. On remarque pourtant que l'émigration anglaise tend à l'emporter sur l'émigration irlandaise. Ainsi, le chiffre des émigrants anglais a été de 90,000 en 1869 contre 73,000 Irlandais, et de 118,000 en 1872 contre 72,000 Irlandais. Les principaux courants de cette émigration se dirigent vers les Etats-Unis, le Canada, l'Australie. Un fait qui prouve l'antipathie des Irlandais contre l'Angleterre et ses lois, c'est qu'ils préférèrent s'établir aux Etats-Unis, en contact avec une population dont la grande majorité est protestante, au lieu de se fixer au Canada, où ils retrouveraient des coreligionnaires. Ainsi, contre 300,000 Irlandais qu'a reçus le Canada, trois millions ont pris le chemin des Etats-Unis. Une circonstance qui tend à développer aujourd'hui l'émigration purement anglaise, c'est l'agitation agricole. On n'a pu se rendre compte encore de l'effet produit par la propagande faite parmi les ouvriers agricoles en faveur d'une émigration en masse de l'autre côté de l'Atlantique. Il est certain, du moins, que le chiffre des émigrants anglais s'est fort accru, et la querelle des fermiers et des laboureurs, au sujet des salaires, ne paraît point être étrangère à cette augmentation de l'émigration.

L'Italie et la France ne viennent que bien loin après l'Allemagne et l'Angleterre, pour l'émigration. Un document officiel, publié il y a quelques mois en Italie, indiquait que le chiffre des Italiens établis à l'étranger allait de 432,000 à 478,000. Sur ce chiffre 213,000 n'ont pas quitté l'Europe. En dehors de l'Europe, c'est vers l'Amérique du Sud et surtout vers les riches contrées qu'arrose la Plata, que s'est dirigé le courant de l'émigration italienne. D'après les renseignements les plus authentiques, 90,000 Italiens seraient établis dans la République Argentine. Dans l'Uruguay, on en compterait 32,000, dont le plus grand nombre à Montevideo. Ces chiffres sont plus faibles qu'on ne l'avait d'abord pensé. Il n'en est pas moins vrai que l'émigration italienne tient la tête en ces régions. On compte encore quelques millions d'Italiens répandus dans les autres Etats de l'Amérique du Sud. Le chiffre de l'émigration italienne s'est augmenté, depuis 1866, aux Etats-Unis. On y compterait, paraît-il, 70,000 Italiens, dont 14,000 en Californie. Après l'Amérique, c'est l'Afrique qui, en raison de son voisinage, attire les Italiens. Les régions de Tripoli, de Tunis, le Maroc, l'Egypte, et surtout notre Algérie sont trop près de l'Italie pour que ces émigrants ne songent pas à s'y établir. Notre colonie d'Algérie en compte 18,000, ce qui fait le treizième de la population européenne. On remarque que le nombre des émigrants appartenant à l'administration, au clergé, au barreau, à l'enseignement public, à la science, à la littérature, aux beaux arts, dépasse un peu celui des émigrants agricoles. Ce sont, en effet, les travailleurs de la classe moyenne, professeurs, artistes, savants, qui souffrent le plus de la période d'indigence que traverse l'Italie, par suite de sa transformation politique.

La France paie un tribut annuel à l'émigration : ce qu'il y a de fâcheux, c'est que son contingent d'émigrants ne tourne point au profit de ses colonies. Au lieu de prendre le chemin de notre Algérie, beaucoup d'Alsaciens Lorrains se sont dirigés vers les Etats-Unis et l'Australie, et les Basques vont à Montevideo et à Buenos Ayres. Au 1er mai 1873, l'Algérie n'avait reçu que 3,261 Alsaciens-Lorrains sur 300,000 émigrants. L'immigration en Al-

gérie ne va qu'à 5,000 personnes par an. De 218,000 habitants en 1866, la population européenne n'est montée qu'à 245,000 en 1872. Ce chiffre se décompose en 129,000 Français, 71,000 Espagnols, 18,000 Italiens, 11,000 Maltais, 5,000 Allemands, 9,000 divers. En résumé, le nombre des étrangers égale presque celui des immigrants français. Si l'on passe à nos autres colonies, à la Cochinchine et à la Nouvelle-Calédonie, le chiffre de l'émigration française est tout à fait minime. Nos Basques, excellents agriculteurs, ont préféré aux colonies de la mère-patrie, les bords de la Plata, le Brésil, le Mexique, le Chili, la Californie. Le chiffre des Français établis dans le bassin de la Plata va jusqu'à 40,000. Nos départements de la Bretagne, de la Vendée, des Ardennes, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, de Savoie, de Franche-Comté, d'Auvergne, fournissent un contingent régulier d'émigration pour le Bas-Canada. Le chiffre s'est élevé à 2,400 en 1873, dont 200 Alsaciens-Lorrains seulement, et parmi les émigrants, on compte beaucoup d'agriculteurs. Il y a là vraiment de quoi réfléchir pour ceux qui dirigent notre administration coloniale. Nous perdons, par suite de la routine administrative, tout ce qu'il nous serait si facile de retenir.

PERSONNEL

M. N. A. Archambault, N. P., vient d'être réélu à l'unanimité maire de Varennes.

M. W. H. Howland a été nommé président de la Chambre de Commerce de Toronto.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'adjoint Israël Etienne Meyers, écuyer, du canton de Marston, à la commission de la paix pour le district de St. François.

ÉLECTIONS.—Les officiers de la Banque Ville-Marie qui ont été élus le 4 février pour l'année courante sont : M. D. H. Papineau, Président ; J. A. Leclerc, Vice-Président ; P. A. Fauteux, caissier ; Gaspard Fauteux, assistant-caissier.

Les messieurs suivants ont été réélus directeurs de la Compagnie d'Assurance La Citoyenne : Sir Hugh Allan, John Pratt et John L. Cassidy.

Sir Hugh Allan a été élu président et John Pratt, éc., vice-président.

La première réunion de la compagnie d'impression de Lovell a eu lieu le 2 à son bureau, dans la rue St. Nicolas. Le rapport des directeurs a été des plus satisfaisants. Les personnes suivantes ont été élues officiers : Sydney Bellingham, éc., président ; G. B. Burland, vice-président ; M. M. Robert Miller, John Lovell, F. Wesson, Chs. Garth et Wm. Henedy.

DINER OFFICIEL.—Le Lieutenant-Gouverneur a donné le dernier samedi de janvier, à Spencer Wood, un dîner officiel, auquel assistaient les Messieurs dont les noms suivent : Hon. D. Price, hon. J. Cauchon, M. A. P. Caron, hon. H. G. Malhiot, hon. A. R. Angers, hon. P. Garneau, hon. L. Archambault, hon. G. Bryson, hon. J. E. Gingras, hon. E. Prudhomme, L. C., hon. Henri Starnes, hon. L. Richard, hon. J. A. Chapleau, hon. P. Fortin, hon. M. Laframboise, M. C. Alexander, P. Bachand, L. J. B. Beauvillain, P. C. Beauhesne, S. Bellingham, J. S. Bringham, A. Chauveau, R. S. De Beaujeu, J. N. Duguay, E. X. Dulac, A. Gagnon, L. Gérin, M. Houde, F. Langelier, V. P. Lavallée, T. Locke, E. Mailloux, F. G. Marchand, L. G. Martin, O. Pelletier, Dr. F. Rinfret, C. F. Roy, P. V. Valin, W. J. Watts, Dr. L. Roy, J. B. Renaud, J. L. Lemoine, G. T. Cary, J. I. Tarte.

INSTITUT CANADIEN.—A l'assemblée annuelle des membres de l'Institut Canadien, tenue le 30 du mois dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante : Jos. Doutré, éc., C. R., Président.

Chs. Alexander, éc., M. P. P., Vice-Président.
A. Boisseau, éc., Secrétaire.
Alfred Boudreau, éc., Trésorier.
P. B. Badeaux, éc., Bibliothécaire.
Bureau de Direction :—MM. J. J. Day, éc., C. R., Alexis Brunet, L. C. Crevier, Th. J. Claxton, N. Durand, éc., Alfred Brunet et T. H. Robillard, auditeurs.

NOS GRAVURES

L'Arrestation

C'est à l'époque de la campagne de France, durant un de ces moments de crise où la fortune lassée semblait enfin vouloir sourire aux aigles françaises.

Les ennemis, alarmés d'une série d'échecs, convoquaient en Allemagne le ban et l'arrière-ban de la Landwehr.

Non contents de prendre les volontaires, les agents de l'autorité parcouraient les villages, les campagnes, fouillant chaque maison soupçonnée de receler un réfractaire.

Notre gravure représente un des épisodes de ces jours néfastes.

Le jeune soldat, époux et père, qu'un détachement a emmené la veille, sans vouloir lui donner le temps de faire ses adieux à sa famille, réussissant à tromper la vigilance de ses gardes, s'est échappé pendant une halte et a couru à travers champs jusqu'à son bourg.

Poursuivi de près par un officier et un soldat, tous trois entrent à la fois dans la maison.

A cette heure matinale, tout le logis est sur pied, les travaux ont commencé et, dans les rues, les enfants qui vont à l'école font claquer leurs talons sur le pavé retentissant.

A cette apparition inattendue, la famille, encore consternée du départ de son chef, ne sait quelle attitude prendre ou garder. Le vieux père, à la voix de son fils, quitte sa forge, et armé du lourd marteau s'élance vers l'officier qui, le sabre dégainé le repousse d'une main, tandis que le chien, la gueule ouverte, et montrant ses crocs n'attend qu'un signal, geste ou cri, pour mordre et déchirer ; le jeune frère, apprenti forgeron, plastronné d'un grand tablier de cuir, regarde stupéfait la femme et la fille qui enlacent leur père aux bras garrottés, mais dont la figure énergique semble protester contre la violence odieuse faite aux sentiments les plus nobles du cœur humain.

Assise sur le four à cuire, l'aïeule pleure la tête dans ses mains, et le petit-fils verse aussi des larmes ; à droite une jeune servante occupée aux soins du logis, s'arrête tout émue pour contempler la scène ; à gauche la porte grande ouverte, a laissé se hasarder sur le seuil deux jeunes filles et un marmot en route pour l'école ; au dehors une voisine curieuse, attirée par le bruit, prête attentivement l'oreille, mais n'ose entrer.

Outre le mérite du sujet lui-même, notre gravure, qui comprend 13 personnages et un animal, brille surtout par la diversité des expressions de physionomie, de pose, qu'un même sentiment fait naître chez plusieurs.

Membres de la famille ou étrangers, à voir leur visage et leur attitude, l'observateur devinera sans peine les degrés de parenté et les rapports d'amitié, de bon ou mauvais voisinage qui rattachent les uns aux autres tous les acteurs de ce petit drame.

Une Noce en Alsace

Quels sont ces cris inusités, ces accents joyeux, et ces notes vibrantes d'instruments ?

Ah ! vous l'aviez donc oublié ! Pardine ! c'est le mariage de la petite Françoise, la fille à l'hôtelier, avec le grand Brucker, le neveu du maître d'école !

C'est jour de noce et d'épousailles et voici le cortège qui s'avance, les couples engoncés dans leurs habits des dimanches ; ils passent légers et gais, nos gars, donnant le bras aux jeunes filles qui rougissent lors que le cavalier leur demande quand donc viendra leur tour ?

Tout ce petit monde, la mariée et l'épouse en tête, celui-ci portant fleurs et rubans à la boutonnière, celle-là le bouquet à la main, se rengorgent et se dandinent sous les regards du village : ils vont et marchent souriants dans la blonde lumière d'une belle matinée de mai, alors qu'ont éclaté tous les bourgeons, que s'épanouissent toutes les fleurs, que la campagne revêt sa robe printannière.

Le violonneux et la clarinette font rage : l'un joue de tous ses muscles, l'autre de tous ses poumons, et ce dernier malheureux lâche une bande de canards au lieu des colombes qu'on devrait entendre roucouler.

N'importe, c'est un beau jour pour tous. Les enfants de la ferme, rangés contre la maison, regardent de leurs grands yeux étonnés défiler le cortège. Des visages paraissent aux fenêtres et jettent un regard jaloux ou curieux aux invités.

A quelques pas, sur la route, accouplés sous un joug, deux bœufs robustes, tendant leurs mufles humides à l'air frais du matin et aux senteurs aromales des prairies, sont attelés à un char rustique sur lequel deux gars élèvent un arc de verdure de feuillage et de fleurs, au-dessus des bottes de sainfoin odorant qui serviront de sièges à l'heureux couple.

Ils vont aller ainsi, montés sur la charrette enguirlandée, à travers les sentiers et les haies d'aulépine, jusqu'à l'église où le vieux curé qui les baptisa les attend pour les unir.

Puis la cérémonie achevée, on partira immédiatement pour le voyage de noce ; c'est-à-dire qu'on ira faire une tournée chez les amis du voisinage.

Enfin le soir venu, tous regagneront le logis, jetant au milieu des campagnes endormies leurs éclats de rires, les refrains de leurs chansons, tandis que la lune indiscrète, dégageant tout à coup son arc d'au travers des nuées, lancera quelques rayons d'argent, comme pour saluer, à sa façon avant de disparaître dans la splendeur du jour, le premier quartier de la lune de miel des deux jeunes époux.

Crucifement de Ste. Julie

Attachée et clouée à cette croix dont la hauteur domine ce désert de pierres, aux confins duquel la Méditerranée brise ses flots, Ste. Julie, vierge et martyre, vient d'expirer il y a quelques instants.

Son calme et doux visage est éclairé des reflets de cette lumière céleste que son âme contemple pour toujours, et le sourire extatique que la mort n'a pu ravir à sa bouche, révèle à la terre, avec les douceurs d'une sainte mort, la première joie de l'élu. Enlevée pendant le siège de Carthage par les hordes farouches de Genséric, Ste. Julie fut conduite en Syrie. Là, réduite en esclavage, elle inspira à son maître païen, grâce à sa soumission, à son attachement et à ses prières, une admiration secrète pour la religion chrétienne qu'elle pratiquait.

Ayant plus tard suivi son maître en Corse, elle ne craignit point de se moquer et de blâmer le sacrifice d'un taureau offert à une des divinités du pays. Le gouverneur de l'île essaya, mais en vain, de faire abjurer cette esclave : elle résista à toutes les offres, à celle de sa liberté même, tant et si bien que le gouverneur la fit immédiatement crucifier.

C'est le martyre de la sainte que représente notre gravure. Le personnage accroupi aux pieds de la croix, et qui porte une couronne destinée sans doute à orner la tombe, est le maître lui-même qui, touché, dit-on, de la grâce, ayant assisté au supplice, se convertit peu après au christianisme.

A. ACHINTE.